

Ces citoyens veulent produire

Environnement. En Occitanie, les coopératives citoyennes de production d'énergies renouvelables sont en plein boom.

LE BILLET

Se prendre par la main



Par
CAROLINE FROELIG
Journaliste

Ce sont de simples citoyens. Votre voisin, votre cousine, des collègues de bureau. Et ce sont des producteurs d'énergie. De l'énergie renouvelable. Qui éclaire des ampoules, fait tourner des ordinateurs, chauffe des maisons un peu partout autour de nous, en Occitanie et ailleurs.

Ils ont choisi de ne plus se contenter d'appuyer sur des interrupteurs et de payer une facture, se réappropriant la production d'énergie localement.

Pour cela, ils s'engagent dans des démarches citoyennes et locales de production d'électricité. Des coopératives au sein desquelles ils sont accompagnés sur un chemin parfois technique par la Région Occitanie et tout un réseau d'acteurs, administrations comme opérateurs privés.

Ils veulent ainsi prendre leurs responsabilités dans la transition énergétique. Et en même temps, ils se fédèrent, génèrent des revenus, tout en développant des projets structurant l'endroit où ils vivent. Pleinement citoyens.

La vigne, une parcelle de muscat, se pare d'or, tandis que le soleil automnal fait briller les 60 m² de panneaux photovoltaïques insérés dans la toiture du bâtiment agricole qui la surplombe. C'est ici, au cœur de Frontignan (Hérault), sur le domaine du Château de Stony, que la coopérative citoyenne "Thau énergies citoyennes", issue de l'association Fronticoop énergies, vient de réaliser son premier projet de production électrique propre et locale. C'est-à-dire cette toiture solaire (9 kW) produisant l'énergie annuelle de quatre foyers (hors chauffage), installée chez un viticulteur bio.

« Je l'aurais fait de toute façon. Mais je l'ai fait beaucoup plus vite avec la coopérative. On voulait devenir responsables d'une partie de l'énergie qu'on consomme », explique le vigneron Frédéric Nodet, qui est en train de rénover et transformer en gîte ce bâtiment construit en 1860 par le grand-père de sa mère. Et pour la coopérative, il était « emblématique de choisir quelqu'un qui travaille en bio », poursuit Liliane Blondeau, l'une des sociétaires, qui contemple avec fierté les lieux et l'investissement de 28 000 € posé sur le toit loué au viticulteur.

Une année de travail

C'est en tout cas, il y a une année à peine que toute cette aventure a débuté. Une discussion, en juin 2016, lors d'une réunion sur l'agenda 21 de la commune de Frontignan a suffi à fédérer un groupe motivé par l'idée de devenir collectivement producteur d'électricité. « Dix jours après, on montait l'association », se souvient Sylvain de Smet, l'une des che-



■ Liliane Blondeau, de Fronticoop énergies, et Frédéric Nodet, viticulteur, devant le premier site à Frontignan. PHOTO V. PEREIRA

villes ouvrières. Montage des statuts d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), recherche d'un premier site, études techniques et construction se sont ensuite enchaînés à la vitesse de l'éclair, ou presque.

« Ce n'est pas farfelu. Consommateurs, nous sommes devenus producteurs »

Lauréate de l'appel à projets de la Région Occitanie, l'initiative frontignanaise a aussi été aidée financièrement. La Région abonde de 1 € pour 1 € citoyen investi. Et le résultat est là. Le « retour

sur investissement » étant lui attendu d'ici une « une dizaine d'années », précise M. de Smet, déjà prêt à se lancer dans d'autres défis.

Car il est question ici d'énergie, d'éthique, tout autant que d'économie et de démocratie. Au sein de la SCIC, on trouve en effet des citoyens bien décidés à changer les choses, mais aussi des entreprises intéressées par l'accélération de ce type de marché, des associations militantes, comme des collectivités locales investissant pour le développement de leur territoire.

La mairie de Frontignan a ainsi acté, en septembre dernier son entrée dans la coopérative citoyenne locale, où les parts reviennent à 100 €, où seuls les comptes courants associés

sont porteurs d'intérêts et où une personne égale une voix. Une garantie de « fonctionnement démocratique », glisse Sylvain de Smet. « Chacun se réapproprie sa part, c'est beaucoup moins dangereux que le nucléaire et tout le monde est gagnant. »

Partager l'expérience

Riche de 125 membres, la coopérative née à Frontignan espère désormais réaliser de nouveaux projets. « On a commencé par le photovoltaïque et petit, pour montrer qu'il était possible de travailler ensemble, mais nous sommes ouverts à d'autres sujets. »

Les sociétaires vont aussi poursuivre un travail de diffusion sur tout le bassin de Thau : « Des gens montent des collec-

tifs à Bouzigues, à Sète. On explique comment cela fonctionne. Ils pourront ensuite prendre des parts, se servir de la coopérative comme d'un outil. »

Frédéric Nodet, lui, sourit en étalant une feuille de vigne entre ses doigts : « On dit toujours que l'on n'a pas le choix. Mais on l'a. Cela passait à notre portée. On s'est rendu compte que ce n'est pas farfelu. Consommateurs, nous sommes devenus producteurs ! »

DOSSIER RÉALISÉ
PAR CAROLINE FROELIG
cfroelig@midilibre.com

► Contact : www.fronticoop-energies.fr

► Voir aussi la vidéo sur Midilibre.fr

En trois ans, plusieurs projets en pays catalan

Pionnier. CatEnR continue d'innover.

La coopérative citoyenne catEnR, née à Perpignan en 2014, fut l'une des premières lauréates de l'appel à projets dédié de la Région Occitanie. Depuis, elle n'a pas chômé, réalisant déjà cinq installations dans les Pyrénées-Orientales.

Des projets aussi divers qu'une toiture photovoltaïque sur le moulin d'un paysan boulanger ; un pompage photovoltaïque autonome en site isolé pour un maraîcher (en contrat de location-cession) ; une éolienne ; un plancher chauffant et un chauffe-eau solaire pour une micro-crèche solidaire et citoyenne (location-cession) ; un bâtiment à énergie positive...

Montée en puissance

Son dernier défi en date, explique Bertrand Rodriguez, le salarié de la structure, se situe à Latour-de-Carol : équiper cinq bâtiments communaux de 150 panneaux solai-



■ Les sociétaires. DR

res. Imaginatifs, les 140 sociétaires de catEnR invitent à les rejoindre en « adoptant un panneau » ! 600 € l'un. Et la société entend encore monter en puissance. Le 18 novembre, elle organise ainsi une soirée "levée de fonds" pour ses prochains projets, bien décidée à « devenir un acteur significatif dans les énergies renouvelables. On prend notre destin en main. »

► Contact : www.catenr.org

Des petits-enfants, des voisins, des copains qui s'associent

Initiative. Les liens humains sont fondamentaux. Comme à Aubais, dans le Gard.

En janvier 2018, débutera à Aubais (Gard) la construction sur le site d'une ancienne décharge, du « premier parc photovoltaïque au sol français créé, géré et financé par des citoyens ». Les Survoltés, collectif qui porte cette initiative depuis 2011, en a fait un slogan. Mais qui sont-ils ? « Sur 240 sociétaires, on compte 100 enfants, souligne Antoine Rousseau. Des bébés de 18 mois, comme des grands-parents. Toutes les générations. Des voisins, des amis... »

« Une aventure humaine assez extraordinaire »

Leur projet est né après une première mobilisation citoyenne contre le gaz de schiste. Laquelle a débouché sur l'envie « de ne plus se battre contre, mais de construire », raconte l'un des fondateurs, Christian Mercier. Six ans plus tard, dif-



■ Les Survoltés d'Aubais privilégient le lien social. DR

ficultés vaincues, budget de 330 000 € bouclé (100 000 € de la Région), coopérative le Watt citoyen en place, c'est désormais une production équivalente à la consommation annuelle (hors chauffage) de 150 foyers qui est attendue. Et « c'est une aventure humaine assez extraordinaire ! », avoue Antoine Rousseau. Où l'on apprend « collec-

tivement comment lancer une entreprise », tout en se réunissant « à la maison ». Et où les liens humains sont fondamentaux, également, en externe. Car les Survoltés partagent leur aventure autour d'eux. À terme, 10 % de revenus du parc d'Aubais seront d'ailleurs consacrés à de « l'éducation populaire ». Et le réseau entre coopératives fonctionne à plein

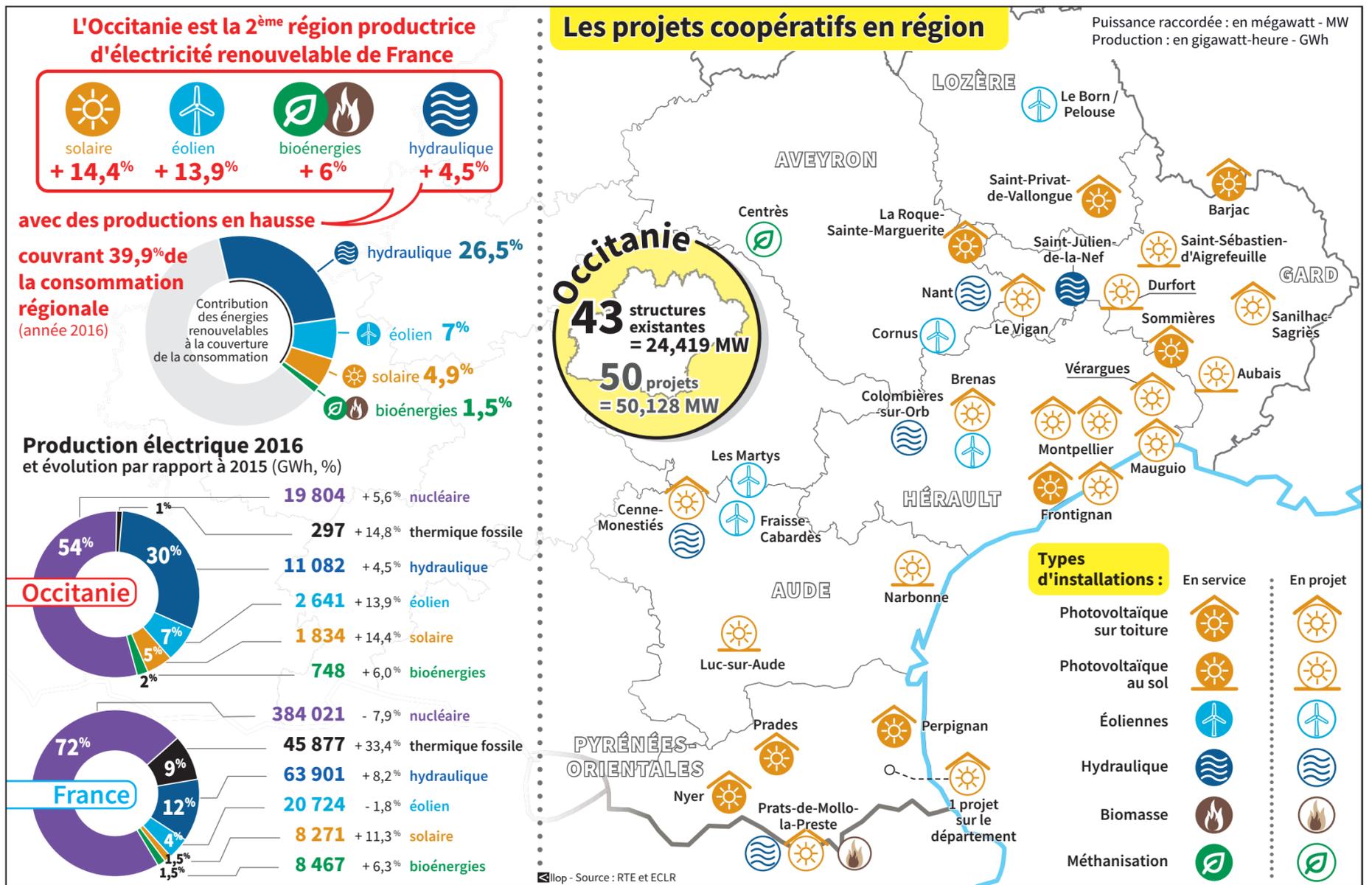
régime au niveau régional. Un réseau d'échange d'expérience, d'entraide, où l'on se sert du parcours des uns pour accélérer celui des autres et démultiplier des initiatives positives et créatives.

Le 13 octobre, par exemple, les Survoltés d'Aubais sont allés encourager le collectif des Cowattés, né deux mois plus tôt à Vèrargues (Hérault) lors de la première réunion d'information villageoise. Le projet ? Une installation photovoltaïque en toiture, en lien avec la mairie. Des représentants de Saint-Christol, Lunel-Viel et Saturargues étaient aussi présents pour découvrir l'énergie passionnée et contagieuse de ces nouveaux producteurs d'électricité, fiers d'investir ensemble, en famille, entre copains, avec leurs voisins.

► Contacts : www.survoltes.fr et www.lescowattés.fr

eux-mêmes notre électricité

Une cinquantaine d'installations sont en cours ou déjà réalisées, autour de riches gisements locaux en vent, soleil ou eau.



« Un axe majeur de la transition »

Région. La vice-présidente Agnès Langevine veut une Occitanie à énergie positive.

Où en est-on de la démarche de Région à énergie positive ?

Nous avons pris cet engagement de placer la région sur une trajectoire à énergie positive. Pour que cela ne reste pas de l'ordre du slogan, nous avons réuni plus de 120 experts pour dresser de façon concrète un scénario.

Si on prend un coefficient de région à énergie positive (le rapport entre la consommation d'énergies renouvelables produites en Occitanie et la demande finale d'énergie) en fin 2015, nous étions à 19,4%. Si nous restons sur un scénario tendanciel, nous ne serions qu'à 34% en 2050. Nous avons l'ambition d'être à 100%. Le scénario a été validé en juin. Nous passons fin octobre à une deuxième phase de restitution, de présentation, sur l'ensemble du territoire et auprès de tous les acteurs, dont les citoyens. La transition énergétique ne peut pas se faire sans eux.

Pourquoi misez-vous à ce point sur l'initiative et les collectifs citoyens ?

Nous portons une attention importante à tout ce qui est projets portés par des citoyens. Il est question d'une appropriation par ces derniers, qui relève



■ Agnès Langevine. S. C.

du champ de la sensibilisation, de l'éducation. Autre volet important, celui de l'acceptation des projets sur le territoire. Certains rencontrent de fortes oppositions. Notre appel à projets d'énergies renouvelables coopératives et citoyennes va donc sur ces deux axes majeurs : que ces projets soient avant tout des projets de territoire et qu'on puisse y voir un retour sur investissement local. Nous appelons les collectifs citoyens à se constituer en sociétés coopératives. Nous les aidons dans l'étude de faisabilité, puis pour investir. Avec l'avance remboursable, la bonification (chaque fois qu'un citoyen met 1 €, la Région met 1 €, à hauteur de 200 000 € euros). Jusqu'à la réalisation. (...)

Êtes-vous satisfaite de la dynamique enclenchée ?

Cela fait deux appels à projets en partenariat avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Ils permettent d'avoir une vision globale et de faire un premier bilan. Peut-être serons-nous amenés à ajuster un mécanisme ou un type de soutien. On le verra avec les acteurs. Mais ce type d'accompagnement citoyen va perdurer. C'est un axe majeur de la transition et de notre feuille de route.

Comment se présente l'appel à projets 2017, qui sera clos le 25 octobre ?

On a beaucoup de déclarations d'intention, mais on a toujours les projets la veille ! Je n'ai donc pas les chiffres. Mais je pense que l'on aura un bon cru 2017. Et je trouve remarquable la qualité du lien au sein des collectifs. À Frontignan par exemple ! À Luc-sur-Aude, c'est carrément le maire qui l'a initié. Des maires qui s'appuient sur ce type de projet participatif pour travailler le lien social et l'intérêt général, c'est très intéressant !

Avez-vous lancé d'autres types d'appels à projets ?

Oui. Il y a un enjeu au niveau des entreprises et des indus-

tries et des mécanismes spécifiques. Il y a aussi tout ce qui relève du logement social : des dispositifs aident les bailleurs sur l'aspect de l'efficacité énergétique. Pour les particuliers, il y a l'éco-chèque, qui permet de rénover son logement, cumulable avec les autres aides de l'État. Il y a des aides pour les collectivités dans le cadre de la contractualisation. Et ensuite tous les projets privés sur le registre spécifique de l'autoconsommation. On a été la première région à l'expérimenter. On vient de clôturer un premier appel à projets très fructueux.

Et le tout dernier appel à projets s'appelle "Bâtiments No Watt". Il accompagne des opérations de rénovation ou construction en prenant en compte tout le cycle de vie du bâtiment. On va mesurer son empreinte écologique du prélèvement des ressources jusqu'à son recyclage et ajuster nos aides. Ce sont des bâtiments exemplaires sur tous les plans.

En Allemagne, les citoyens produisent 40% des énergies renouvelables. Espérez-vous de tels chiffres en Occitanie ?

Oui. Le plus haut possible. C'est vraiment du gagnant-gagnant.

METTRE EN PRATIQUE

Vrai ou faux ?

Des idées reçues sur les panneaux solaires

Ce n'est pas rentable !

Et bien si, expliquent les porteurs de projets de la région. Dans la plupart des cas, la rentabilité est atteinte au bout d'une dizaine d'années de production pour des panneaux dont la durée de vie est d'une quarantaine d'années.

Ce n'est pas recyclable !

Et bien si, aussi. Ils sont composés à 75% de verre, recyclable à l'infini, tout comme l'aluminium des cadres. Et les frais inhérents au démontage des panneaux sont désormais obligatoirement pris en compte dès leur achat.

● S'INFORMER

Ils sont incontournables pour s'informer ou préparer un projet de production d'énergie renouvelable ou d'amélioration énergétique de son habitat. L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et les **Espaces info énergie** (trouvez le plus proche sur le site www.infoenergie-lr.org) de toute la région sont une mine d'informations. Pour ceux qui veulent monter un projet, rapprochez-vous d'ECLR, le réseau Énergies citoyennes locales et renouvelables (www.ec-lr.org),

missionné pour accompagner les porteurs de projets. Quant à la plateforme nationale de récolte de fonds citoyens **Énergie partagée** (www.energie-partagee.org), elle peut contribuer au financement de votre projet.



● CANDIDATER

Pour candidater ou découvrir les différents appels à projets lancés par la Région Occitanie sur question de la transition énergétique, rendez-vous sur son site internet : www.laregion.fr/energie-positive et www.laregion.fr/Les-aides-et-appels-a-projets

● INAUGURER

Ce vendredi, la présidente de Région Carole Delga inaugurera officiellement à Lahage (Haute-Garonne), l'École européenne de la transition écologique. Celle-ci s'adresse aux jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ou en difficulté d'insertion professionnelle, afin de leur faire découvrir les métiers en lien avec la transition écologique.